



**C.F.P.P.A. de la mer et du littoral**  
BOURCEFRANC LE CHAPUS



**APPRENEZ AVEC NOUS**  
**CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT**

rue William Bertrand,  
17560 BOURCEFRANC  
05 46 85 98 20  
[cfppa.bourcefranc@educagri.fr](mailto:cfppa.bourcefranc@educagri.fr)

**TAUX DE RÉUSSITE**

**100% (EN 2022)**

**TAUX D'INSERTION**

**100% (EN 2022)**

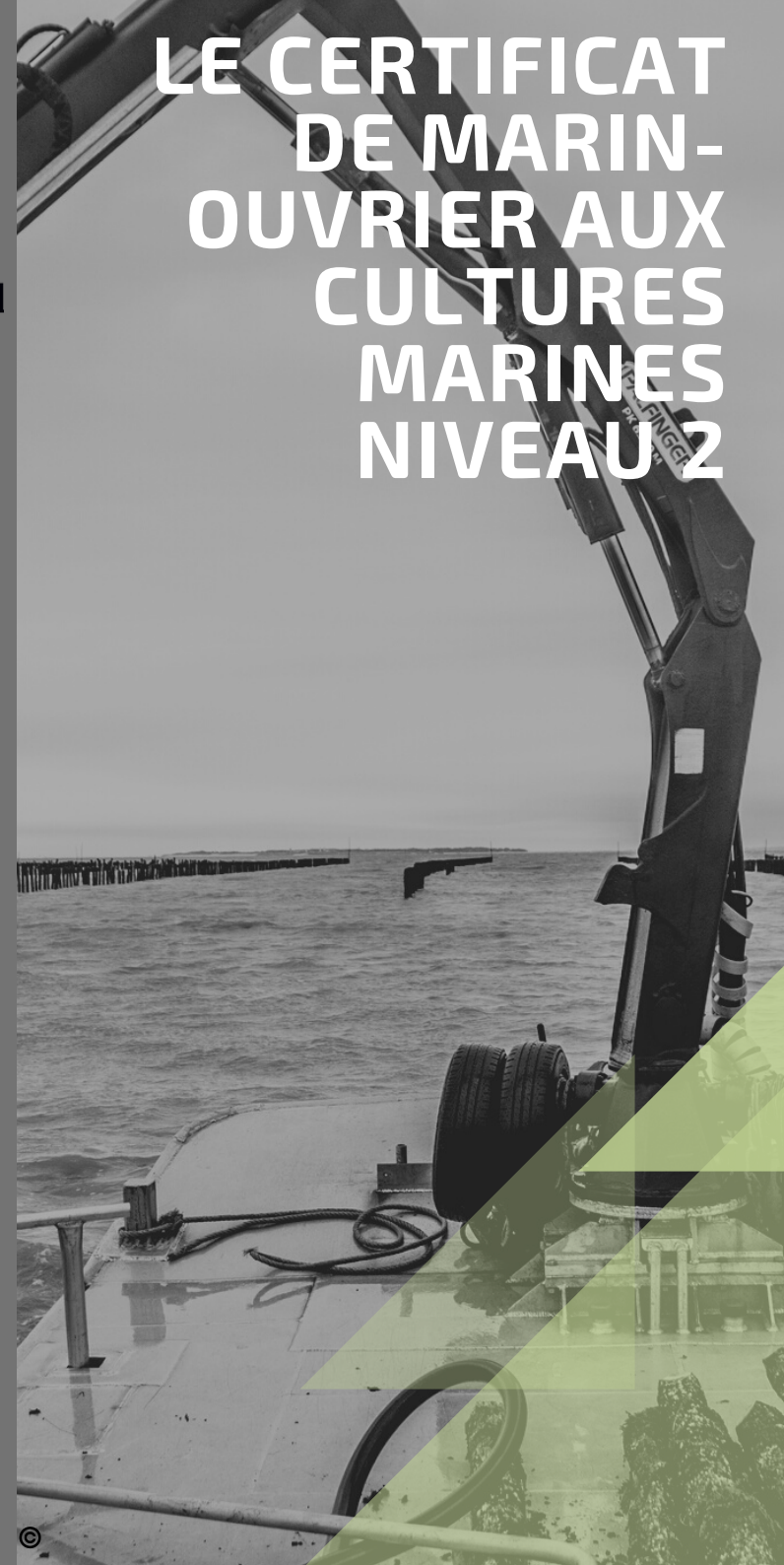
**TAUX DE SATISFACTION**

**95% (EN 2022)**

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 05/12/2022

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

**LE CERTIFICAT  
DE MARIN-  
OUVRIER AUX  
CULTURES  
MARINES  
NIVEAU 2**



Le Certificat de Marin-Ouvrier aux Cultures Marines de niveau 2 est un titre de niveau 3, qui permet de conduire des navires armés aux cultures marines de longueur inférieur à 24 mètres, sous l'autorité du chef d'exploitation et uniquement de jour.

### **PUBLIC CONCERNE**

Salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Des sessions sont planifiées en mars et août, puis en fonction des demandes.

Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

### **FINANCEMENT ET REMUNERATION**

Diverses possibilités (OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

# LA FORMATION



## **PRE-REQUIS**

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Avoir 16 ans le jour de la demande du titre.
- Justifier d'une attestation de natation.



## **MODALITES**

Un coût de 684,25 € pour une durée de 59 heures 30 en temps plein ou en mortes eaux (CMO1 inclus).

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.



## **OBJECTIF ET CONTENU**

- Navigation,
- Moteurs - Hydraulique,
- Manœuvre,
- CMO1.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquises .

Formation théorique et pratique (cours et exercices).



## **DIPLOME**

Le Certificat de Marin-Ouvrier aux Cultures Marines de niveau 2 est délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluation finale à l'oral comprenant :

- Règles de barre, feux, balisage,
- Moteurs - Hydraulique et Manœuvre.

Possibilité de poursuite en Certificat de Patron de Navire aux Cultures Marines de niveau 1.

RNCP 26018

*CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 30 MAI 2016 , RELATIF À LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'APTITUDE PERMETTANT D'EXERCER DES FONCTIONS SUR LES NAVIRES ARMÉS AUX CULTURES MARINES, CONSULTABLE SUR [WWW.UCEM-NANTES.FR](http://WWW.UCEM-NANTES.FR)*